



Antibiothérapie intraveineuse par la vancomycine

informations à l'attention du patient

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Vous rentrez chez vous après une hospitalisation dans un service infirmier et avez encore besoin de l'administration à domicile d'antibiotiques par voie intraveineuse pour traiter une infection bactérienne.

Vous serez traité(e) avec de la vancomycine. Pendant votre hospitalisation, votre médecin, un membre du personnel infirmier ou le pharmacien hospitalier vous a déjà donné des informations orales en ce qui concerne votre antibiothérapie. Cette brochure vous propose une vue d'ensemble pratique de l'antibiothérapie par la vancomycine. Vous y trouverez des informations spécifiques par rapport à votre traitement, son administration, les effets secondaires possibles, mais également quelques conseils. Ensuite, nous énumérons les cas de figure dans lesquels vous devez contacter votre médecin (traitant) ou votre infirmier/ère (à domicile).

La poursuite de votre antibiothérapie intraveineuse à domicile s'inscrit dans le cadre du programme de soins OPAT. **OPAT** est l'abréviation des termes anglais « **Outpatient Parenteral Antimicrobial Therapy** » (antibiothérapie parentérale ambulatoire). Il s'agit donc de l'administration parentérale d'un agent antimicrobien sans nécessiter l'hospitalisation du patient. L'adjectif « parentéral » signifie que l'administration ne se fait pas par le système gastro-intestinal (par exemple après avoir avalé un comprimé), mais d'une autre manière, par exemple par injection ou par perfusion.

Si vous avez encore des questions après avoir lu la brochure, n'hésitez pas à les poser. Le médecin, le pharmacien hospitalier ou encore un membre du personnel infirmier se fera un plaisir de vous donner de plus amples explications.

QU'EST-CE QUE LA VANCOMYCINE ?

La vancomycine est un antibiotique destiné à traiter une infection bactérienne. C'est un **bactéricide** : il perturbe la fabrication de la paroi cellulaire des bactéries.

QUELLE DOSE VAIS-JE RECEVOIR ?

La posologie varie fortement d'un patient à l'autre : une adaptation posologique est nécessaire au cas par cas, en partant du « **suivi thérapeutique pharmacologique** » (STP). Autrement dit, des prélèvements sanguins seront effectués à intervalles réguliers à l'hôpital pour vérifier les concentrations de l'antibiotique dans le sang.

En outre, il est important d'adapter individuellement les doses selon la fonction rénale du patient. Chez les patients en insuffisance rénale, il conviendra ainsi d'administrer des doses réduites.

On définira donc la posologie en partant de l'état rénal du patient et en se basant sur les concentrations en vancomycine mesurées dans le sang.

COMMENT LA VANCOMYCINE EST-ELLE ADMINISTRÉE ?

On administre le médicament vancomycine par **perfusion continue**, **l'administration prenant 24 heures**.

La durée du traitement dépend du type d'infection et de la durée de l'antibiothérapie que vous avez déjà reçue à l'hôpital.

L'administration se fait à l'aide d'une pompe élastométrique (Infusor[®], voir photo).

L'Infusor[®] est un petit flacon portatif. Il permet au patient de continuer à pratiquer globalement ses activités quotidiennes pendant le traitement.

Pour en savoir plus sur l'administration par la pompe élastométrique, veuillez consulter la brochure « Infusor[®] ».



OÙ LE TRAITEMENT EST-IL ADMINISTRÉ ?

Le traitement commence pendant votre hospitalisation. Il se poursuit au domicile en suivant le programme de soins OPAT.

Votre infirmier/ère à domicile préparera l'Infusor[®] avec l'antibiotique pour le brancher à votre cathéter. Il/elle s'en chargera tous les jours, à votre domicile.

Le pharmacien hospitalier remettra l'antibiotique et le matériel nécessaire à la préparation et à l'administration de l'antibiotique dès que vous pourrez sortir de l'hôpital. Vous trouverez des informations complètes concernant la préparation de la perfusion continue dans la procédure de préparation jointe.

COMMENT LE SUIVI DU TRAITEMENT EST-IL ASSURÉ ?

Vous revenez une à deux fois par semaine en hôpital de jour pour faire vérifier le traitement, pour un prélèvement sanguin et pour passer un examen clinique.

Le prélèvement sanguin permet de contrôler les aspects suivants :

X Pour optimiser la dose de vancomycine (pour la sécurité et l'efficacité du produit), l'on contrôlera lors du prélèvement sanguin :

- la concentration de vancomycine dans le sang
- la fonction rénale

En fonction de la concentration mesurée dans le sang et de l'état des reins, il faudra éventuellement adapter la dose.

X Les taux d'inflammation dans le sang

X Le traitement par la vancomycine peut influencer le nombre de cellules sanguines et de plaquettes. Vous ne le ressentirez probablement pas vous-même, mais le médecin peut surveiller ces aspects en prélevant des échantillons de sang.

COMMENT FAUT-IL CONSERVER LA VANCOMYCINE ?

Il convient de conserver les flacons de vancomycine non ouverts au froid et au sec, à moins de 25 °C, dans un endroit sûr et hors de la portée des enfants.

Le médicament doit toujours être préparé juste avant l'administration. Lorsqu'elle n'est pas administrée directement, la solution peut être conservée au réfrigérateur (2-8 °C) pendant 24 heures au maximum.

QUELS SONT LES EFFETS SECONDAIRES POSSIBLES ?

Certaines personnes peuvent présenter de nombreux effets secondaires, et d'autres pas. Les effets secondaires qui surviennent n'ont aucun rapport avec l'effet du traitement. N'hésitez pas à contacter votre médecin (traitant) ou votre infirmier/ère (à domicile) si vous avez des questions ou des doutes éventuels.

Les effets secondaires suivants sont possibles :

- ✓ Toxicité du rein, de nature transitoire
- ✓ Toxicité de l'oreille, de nature transitoire ou permanente : vous pourriez présenter un acouphène, avoir des étourdissements et/ou une perte d'audition.
- ✓ « syndrome de l'homme rouge » : apparition de rougeurs sur la peau et de démangeaisons sur le visage, dans le cou et sur le torse en cas de perfusion trop rapide.
- ✓ Diarrhée
- ✓ Phlébite (peau rouge, douloureuse et gonflée au niveau de la veine) due à l'administration intraveineuse

QUE FAIRE EN CE QUI CONCERNE LES INTERACTIONS AVEC D'AUTRES MÉDICAMENTS ?

- Indiquez au médecin et au pharmacien de l'hôpital les autres médicaments, les vitamines, les compléments alimentaires, etc., que vous prenez (qu'ils soient prescrits par votre médecin traitant ou que vous les preniez de votre propre chef).
- Avant le traitement de votre infection, indiquez à votre médecin traitant l'antibiothérapie que vous recevez.

QUELQUES CONSEILS

- ✗ Il est de la plus haute importance de faire contrôler régulièrement les concentrations de vancomycine dans votre sang pour éviter une toxicité occasionnée par la vancomycine.
- ✗ Si vous avez une hypersensibilité connue à certains antibiotiques, veuillez l'indiquer au médecin de l'hôpital. De fait, la vancomycine ne peut pas être utilisée chez les patients présentant une hypersensibilité connue à la vancomycine.
- ✗ En cas de réactions d'hypersensibilité telles qu'éruption cutanée (éventuellement sur tout le corps), démangeaisons, sensation d'oppression, hypotension artérielle, fièvre ou frissons, gonflement des lèvres, de la langue ou de la gorge, vous devez immédiatement en informer votre médecin traitant.
- ✗ Si vous présentez une diarrhée aiguë ou persistante, même après l'arrêt du traitement, il est impératif d'en avertir votre médecin de famille sans délai.
- ✗ Prenez régulièrement votre température, idéalement au même moment de la journée et de préférence le soir.

QUI DEVEZ-VOUS CONTACTER ET QUAND ?

- ✓ **Présentez-vous au service des urgences :**
 - si vous avez de la fièvre avec frissons ($> 38^{\circ}\text{C}$)
- ✓ **Contactez votre médecin traitant :**
 - si vous avez les symptômes suivants : frissons, maux de tête, maux de gorge, crampes abdominales, sensations de brûlure en urinant, etc. Ne prenez jamais de médicaments de votre propre chef si vous pensez avoir une infection.

- si vous faites une réaction à l'antibiotique en soi : signes d'une réaction allergique, diarrhée aiguë, éruption cutanée, problèmes d'audition ou saignements.
- ✓ **Contactez l'infirmier/ère à domicile :**
 - si vous avez des problèmes avec le cathéter : une veine douloureuse, des rougeurs, un gonflement, un sentiment de chaleur et/ou de douleur autour du cathéter.

COORDONNÉES UTILES

- ✓ L'accompagnateur OPAT du service des hospitalisations (le cas échéant) :
 - Par téléphone : demandez à l'accompagnateur OPAT de votre service des hospitalisations le numéro de téléphone sur lequel il ou elle est joignable les jours ouvrables.
- ✓ Le responsable OPAT de l'hôpital :
 - Par téléphone : +32 16 34 32 74 (accessible entre 8 h 30 et 16 h 30 les jours ouvrables)
 - Par courriel : OPAT@uzleuven.be. Votre question sera traitée dans les plus brefs délais, mais cela peut prendre 48 heures. Le courrier électronique n'est pas relevé le week-end.

Cette brochure est également disponible à l'adresse www.uzleuven.be/fr/brochure/700853.

© Avril 2021 UZ Leuven

La copie de ce texte et de ses illustrations n'est possible qu'avec la permission du service Communication de l'UZ Leuven.

Conception et réalisation

Ce texte a été rédigé par la pharmacie hospitalière en collaboration avec le service Communication.

Elle a été validée par le groupe de travail OPAT le 10 janvier 2017.

Cette brochure est également disponible à l'adresse www.uzleuven.be/fr/brochure/700853.

Faites-nous parvenir vos remarques et suggestions à propos de cette brochure à l'adresse communicatie@uzleuven.be.

Éditeur responsable UZ Leuven
Herestraat 49
3000 Louvain
tél. : 016 33 22 11
www.uzleuven.be

 mynexuzhealth



Consultez votre dossier médical
sur www.mynexuzhealth.be ou

